

TRANSPORT / INSCRIPTIONS

AVION **Aller:** départ de Sion ou Belp lundi matin 19.05, arrivée à Lourdes fin de matinée ou début après-midi.

Retour: départ vendredi après-midi 23.05, arrivée en Suisse dans l'après-midi (le nombre de places est limité, confirmation selon les entrées des inscriptions).

TRAIN DE JOUR **Aller:** départ de Suisse dimanche matin 18.05, arrivée à Lourdes le soir.

Retour: départ de Lourdes samedi matin 24.05, arrivée en Suisse le soir (billets CFF offerts pour rejoindre les gares du train spécial aller-retour, pour les pèlerins éloignés de ces gares).

CAR DIRECT DE JOUR PÈLERINS **Aller:** départ de Suisse dimanche matin 18.05, arrivée à Lourdes le soir.
Retour: départ de Lourdes samedi 24.05 au matin, arrivée en Suisse le soir.

CAR DIRECT DE JOUR: PÈLERINAGE DE 4 JOURS **Aller:** départ le mercredi matin 21.05, arrivée à Lourdes le soir.
Retour: départ de Lourdes samedi matin 24.05, arrivée en Suisse le soir.

POUR HOSPITALIERS/IÈRES CAR PRÉPARATOIRE DU SAMEDI **Aller:** départ de Suisse samedi matin 17.05.
Retour: départ de Lourdes vendredi soir 23.05. en car, arrivée en Suisse samedi matin.

CAR MALADES **Aller:** départ de Suisse dimanche matin 18.05, arrivée à Lourdes le soir.
Retour: départ de Lourdes vendredi soir 23.05, arrivée en Suisse samedi matin 24.05.

CAR AVEC NUIT EN ROUTE Avec les entreprises privées (Zerzuben, Melly voyages l'Oiseau Bleu, Ad Gentes Voyages, Hertzseisen, Stebler, Jean-Louis Voyages & Taxi étoile)

DERNIERS DÉLAIS D'INSCRIPTION
Pour les pèlerins: **19 mars 2025**
Pour les hospitaliers(ères): **28 février 2025**
Pour les malades: **28 février 2025**
Pour les membres de la Chorale: **8 février 2025**

Il est impératif de respecter ces délais.
Merci pour votre compréhension.

NOTRE SITE INTERNET www.pelerinagelourdes.ch
Il est également possible de s'inscrire, dès maintenant, sur notre site, rubrique Inscription selon les diocèses.

BIENVENUE À LOURDES



NOUS VOUS ATTENDONS AVEC JOIE À LOURDES!

Une Année Sainte en 2025! Une « année de grâce » pour l'Eglise universelle et son thème « PÈLERINS D'ESPÉRANCE ». Le Pape François précise: « l'espérance sera le message central de cette année jubilaire, car, la monde vit aujourd'hui « l'imprévisibilité de l'avenir ». Et le Sanctuaire de Lourdes garde sa touche mariale avec son thème: « AVEC MARIE, PÈLRINS D'ESPÉRANCE ».

Venez nombreuses et nombreux rejoindre notre pèlerinage afin de vous remplir le cœur d'espérance, de grâces, d'amitié et de joie!

Mgr Rémy Berchier,
directeur interdiocésain du pèlerinage



Bienvenue à Mgr Charles Morerod, Évêque du diocèse de Lausanne, Genève, Fribourg (et Neuchâtel). Quelle joie d'accueillir ce « pèlerin d'espérance » infatigable qui, depuis bientôt 14 ans, guide le Diocèse qui regroupe 4 cantons de notre Suisse romande.

Au nom des Évêques et des Ordinaires Romands (COR), il va cheminer avec nous en présidant notre pèlerinage de la Suisse romande de printemps à Lourdes avec Marie, la première en chemin, pour faire de nous des « pèlerins d'espérance ». Par lui, nous serons reliés à l'Eglise universelle en cette Année Sainte.

Comme Marie nous montre toujours son Fils, nous aurons un guide sûr avec Mgr Morerod puisque sa devise épiscopale est « Vivre, c'est le Christ ». Merci, Mgr Morerod, d'être là pour et avec nous!

PÈLERINAGE D'ÉTÉ 2024

Le pèlerinage d'été 2025 se déroulera du 13 au 19 juillet 2025.
Spécificités familles, enfants, ados et jeunes
www.pele-ete-lourdes.ch

DONS POUR LES MALADES

Les personnes qui souhaitent aider financièrement des malades à se rendre à Lourdes peuvent envoyer leurs dons au moyen du n° IBAN selon les diocèses.

Association pèlerinage interdiocésain de printemps de la Suisse Romande à Loudes - Diocèse de Sion - Valais Romand
IBAN: CH36 0900 0000 1900 1580 5
Mention: don pour les malades.

Diocèse LGF: Fonds des malades de l'œuvre diocésaine LGF de Lourdes - 1700 Fribourg
IBAN: CH40 0076 8015 0178 3200 7

Jura pastoral: Fonds des malades Jura pastoral
Postfinance - IBAN: CH28 0900 0000 2500 2412 6

Pèlerinage interdiocésain
de Suisse romande
Année Sainte

Notre-Dame de Lourdes

du 18 au 24 mai 2025

Pèlerinage de 4 jours

du 21 au 24 mai 2025

Présidé par Mgr Charles Morerod,
évêque du diocèse de Lausanne,
Genève, Fribourg, Neuchâtel

www.pelerinagelourdes.ch

Pèlerinage d'été du 13 au 19 juillet 2025

Renseignements et inscriptions: Anne-Chantal Voeffray
+41 79 748 89 29 - inscriptions@pele-ete-lourdes.ch

TARIFS (par personne)

VOYAGE

PÈLERINS MALADES	Forfait avion et logement Accueil ND* avec accompagnant (sauf pour le Valais)	Fr. 1560.–
	Forfait car malades et logement Accueil ND*	Fr. 875.–
	Forfait avion et hôtel avec accompagnant	Fr. 1660.–
	* les chambres individuelles seront attribuées par l'organisation sur base du rapport médical	

HOSPITALIERS ET HOSPITALIÈRES	Forfait avion et logement en chambre double	Fr. 1560.–*
	Forfait train ou car de jour et logement en chambre double	Fr. 875.–*
	Forfait car et logement en chambre double, aller : samedi matin 17.05. et départ de Lourdes : vendredi soir 23.05.	Fr. 875.–*
	Forfait car malades et logement en chambre double (réservé au personnel soignant)	Fr. 875.–*
	* la remise de CHF 100.00 est comprise	

PÈLERINS DU 18 AU 24 MAI	Forfait avion et logement en chambre double	Fr. 1660.–
	Forfait train et logement en chambre double	Fr. 975.–
	Forfait car et logement en chambre double	Fr. 975.–
	Supplément pour chambre à usage individuel jusqu'à	Fr. 250.–
	Supplément pour hôtel de catégorie supérieure jusqu'à	Fr. 240.–
	Les enfants voyagent gratuitement jusqu'à 6 ans, de 7 à 18 ans prix spécial sur demande.	

PÈLERINS DU 21 AU 24 MAI	Forfait car et logement en chambre double	Fr. 615.–
	Supplément pour chambre à usage individuel jusqu'à	Fr. 100.–
	Assurance annulation	Fr. 30.–
	Assurance rapatriement	Fr. 15.–

Le prix forfaitaire comprend :

- Vol en avion au départ de Sion ou Belp, classe économique, taxes d'aéroport et supplément kérosène **OU** voyage en car d'une grande ville romande **OU** voyage en train 2^e classe jusqu'à Genève Cornavin puis le voyage en TGV jusqu'à Lourdes.
- Logement en hôtel de catégorie moyenne, chambre double, bain ou douche/WC
- Pension complète à l'exception des boissons
- Les transferts de la gare ou aéroport / à l'hôtel à Lourdes et retour
- Documents de voyage et médaille
- Taxes de séjour

Les nouvelles contingences 2025 de la SNCF, ne nous laissent aucune possibilité de partir de Genève avec le train TGV LYRIA du pèlerinage mais de Bellegarde (France voisine). Cependant comme d'habitude, des billets de raccords vous seront donnés de votre gare de départ jusqu'à Bellegarde. Conscients du changement supplémentaire à Bellegarde, elle reste la condition pour voyager en TGV vers Lourdes.

INSCRIPTION

Toutes les inscriptions au pèlerinage peuvent s'effectuer via le site ou par le formulaire ci-joint. La validation de l'inscription est prise en compte dès le paiement de la facture/confirmation.

Délai des inscriptions : voir page « Transport / Inscriptions »

Pour les personnes souffrant d'une maladie chronique, la capacité à voyager doit être attestée par un rapport médical établi juste avant la réservation du pèlerinage.

PAIEMENT

Aucune inscription ne sera prise définitivement en considération tant que le prix du voyage n'aura pas été versé intégralement ; une facture sera établie pour chaque participant.

DOCUMENT D'IDENTITÉ

Une carte d'identité valable ou un passeport suisse valable est indispensable pour ce voyage (valable = date d'expiration après le 25.05.2025). Pour les pèlerins ne faisant pas partie de l'Espace Schengen, un visa est indispensable.

RESPONSABILITÉ

La direction du pèlerinage décline toutes responsabilités pour les dommages (accident, pertes, vols, retards) qui pourraient survenir au cours du voyage et à Lourdes. Il en va de même pour tous les changements qui devraient être apportés au programme en cas de force majeure (grèves, intempéries, etc.).

REPAS DURANT LE VOYAGE

Dans le train et les cars, pour l'aller, les pèlerins prendront avec eux leur pique-nique. Pour le retour, un panier-repas sera donné par l'hôtelier.

Dans le car malades, toutes les personnes sont ravitaillées.

PÈLERINS MALADES

Les pèlerins malades voyageant en cars malades sont **uniquement** logés à l'Accueil Notre-Dame (AND). Les pèlerins malades voyageant en avion peuvent loger à l'Accueil Notre-Dame. Les chambres individuelles à l'Accueil Notre-Dame seront attribuées par l'organisation sur la base du rapport médical. Il est conseillé de s'inscrire le plus vite possible afin de recevoir les formulaires nécessaires dans les meilleurs délais.

Attention au délai d'inscription : 28 février 2025.

PÈLERINS MALADES DÉSI- RANT VOYAGER EN AVION ET LOGER À L'HÔTEL

Les pèlerins malades qui choisissent de voyager en avion (sauf pour le Valais Romand) et de loger à l'hôtel **doivent impérativement être accompagnés** par un membre de leur famille ou une personne de leur entourage. Un rapport médical sera demandé. **Le nom de l'accompagnant** sera ajouté sur le bulletin d'inscription.

ASSURANCES ANNULATION ET RAPATRIEMENT

Ces assurances sont **obligatoires** (sauf si vous êtes en possession du livret ETI ou d'une assurance similaire). Lors de la réservation, veuillez svp indiquer le nom de votre assurance annulation et rapatriement. Le cas échéant, l'assurance annulation de Fr. 30.– et/ou rapatriement de Fr. 15.– seront automatiquement ajoutées à votre réservation (non remboursable). Nous déclinons toute responsabilité pour les personnes non ou mal assurées.

Événements assurés :

- le décès, un accident ou une maladie grave et imprévisible du voyageur ou d'un proche-parent
- une catastrophe naturelle impactant directement le participant
- un sinistre survenant au domicile du participant nécessitant impérativement sa présence sur les lieux (incendie, fuite d'eau ou cambriolage)

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé du fait du participant pour d'autres raisons personnelles ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement. Lors de l'annulation de l'une des deux personnes en chambre double, le supplément pour la chambre individuelle est à la charge du participant restant.

FRAIS D'ANNULATION

Annulation par le voyageur

En cas d'annulation par le voyageur, un certificat médical est requis. Les frais administratifs ne sont pas couverts par l'assurance annulation.

Les frais d'annulation sont calculés comme suit :

Dès la validation de l'inscription Fr. 60.– frais administratifs + Fr. 30.– assurance annulation

De 49 à 21 jours avant le départ 30% du montant total + Fr. 60.– frais

De 20 à 8 jours avant le départ 60% du montant total + Fr. 60.– frais

De 7 à 0 jours avant le départ 100% du montant total + Fr. 60.– frais

Annulation par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage en cas de participation insuffisante, au plus tard 20 jours avant le départ. Dans ce cas, les participants seront remboursés des sommes déjà versées.

DROITS D'IMAGE

Vous autorisez expressément à utiliser sur tout support, les photos, vidéos de vous qui pourraient être prises au cours du pèlerinage pour les besoins de communication du pèlerinage. Dans le cas contraire veuillez nous en avvertir par courrier au plus tard le premier jour du pèlerinage.